



Arguments

Handicap : le PS s'engage pour permettre l'accès de tous à la vie de la cité

19 juin 2011

Alors qu'une famille sur quatre est aujourd'hui concernée par le handicap, les Français attendent toujours que la droite tienne ses promesses.

1. Dans l'emploi, les actes du gouvernement contredisent les annonces

- **Seulement un tiers des 10 000 places promises dans les entreprises et services adaptés (ESAT) ont été ouvertes et 500 postes ont même été clôturés en 2011.** Pôle Emploi a supprimé 6 000 accompagnements de demandeurs d'emploi en situation de handicap cette année alors que le taux de chômage des personnes en situation de handicap est le double (19,1% contre 9,5%) de celui de la population valide.
- **150 millions d'euros sur trois ans vont être ponctionnés sur le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées** dans la fonction publique pour assurer l'accessibilité des administrations et des écoles : cela n'a rien à voir avec les objectifs de ce fonds (et c'est par ailleurs une somme ridicule pour l'objectif affiché)
- **L'Etat s'est désengagé de la formation professionnelle des personnes en situation de handicap** en transférant des compétences à l'Agefiph (association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle), une structure privée dont l'objet n'est pas la *formation* mais l'*insertion*. Les moyens financiers de cette structure ne seront par ailleurs pas augmentés.
- **Les personnes qui sont dans l'impossibilité de travailler sont condamnées à la précarité et à la misère** - ou à la dépendance financière intrafamiliale : l'allocation aux adultes handicapés, dont le montant même augmenté reste inférieur au seuil de pauvreté.

2. A l'école, nous sommes bien loin du « droit opposable » promis par le candidat Sarkozy !

- **20 000 enfants restent officiellement sans solutions éducatives** (rapport Paul Blanc) - il y en a sans doute beaucoup plus. Les 50 000 élèves en situation de handicap scolarisés de plus par rapport à 2005 - une augmentation de toute façon insuffisante - étaient en majorité déjà à l'école avant 2005 : leur handicap a été reconnu en vertu de la loi de 2005. Ce chiffre est donc un leurre !
- **Faute de locaux accessibles et de personnels suffisants**, beaucoup d'élèves comptés dans les statistiques ne passent que quelques heures par jour voire par semaine à l'école.
- **Les « professeurs référents » chargés d'évaluer les besoins d'accompagnement des enfants ont parfois 200 dossiers à gérer.** Les enseignants ne sont toujours pas formés aux handicaps. Par ailleurs les postes de RASED, destinés à accompagner tous les enfants en difficulté, sont supprimés.
- **Rien n'est prévu dans la loi pour les enfants en situation de handicap de moins de six ans, ni pour les activités périscolaires.**

3. Sur l'accessibilité : 500 000 personnes sont confinées dans leur logement en France, la droite a d'autres priorités

- **Le désengagement de l'Etat fait peser toute la responsabilité sur les communes, qui n'ont bénéficié d'aucun soutien ni expertise pour réaliser les diagnostics.** 95% d'entre elles n'ont toujours pas élaboré leur plan de mise en accessibilité. Le gouvernement se contente de proposer des quotas : 10% des logements étudiants, 5% des centres de vacances accessibles. C'est une véritable logique de ghettoïsation.
- **Le projet de loi du sénateur Paul Blanc va ouvrir de réelles brèches dans les obligations de la loi de 2005 en matière d'accessibilité**, malgré l'annulation par le Conseil d'Etat d'un décret de 2009 autorisant les dérogations pour les locaux de travail.

4. La France à la traîne sur les places d'accueil en établissements et sur l'accompagnement à domicile

- **Des milliers de jeunes adultes qui ne peuvent vivre seuls devront encore s'exiler à l'étranger chaque année** : seulement 26 000 nouvelles places en établissement ont été autorisées, ce qui ne signifie pas qu'elles seront créées et c'est seulement la moitié des 50 000 places promises !
- **Les personnes vulnérables n'ont plus accès à un accompagnement à domicile de qualité** depuis la suppression de l'exonération des cotisations patronales, décidée unilatéralement dans le PLF 2011, sans prise en compte des différents niveaux de besoin des populations qui y ont recours. La hausse prévue de 12% du coût de l'heure entrainera par un surcoût de 130 euros par mois pour une personne employant une aide quatre heures par jour.
- **La réforme des retraites a particulièrement pénalisé les aidants familiaux**, dans leur immense majorité des femmes (mères ou conjointes), lesquelles doivent désormais justifier d'une interruption d'activité de trente mois consécutifs pour pouvoir liquider leur retraite à taux plein à 65 ans.

5. Le Parti socialiste s'engage pour permettre à tous l'accès à la vie de la cité

- **Nous assurerons une prise en compte démocratique et transversale du handicap** dans nos politiques publiques:
 - En assurant la présence de personnes en situation de handicap dans toutes les institutions les concernant ou les représentant.
 - En garantissant l'application de l'Agenda 22 et l'existence d'un volet «handicap » dans chaque loi soumise au Parlement.
- **Nous rendrons accessibles aux personnes en situation de handicap tous les services de l'Etat** et les administrations.
- **Nous garantirons l'accès des enfants en situation de handicap à l'école**, en développant de vrais métiers de l'accompagnement sur la base de qualifications reconnues.
- **Nous rendrons l'Etat exemplaire dans l'obligation d'employer 6% de salariés en situation de handicap** dans ses propres services (ministères, entreprises avec participation majoritaire de l'Etat) et durcirons les sanctions en cas de non-respect de cette obligation par les entreprises et les collectivités.
- **Nous assurerons une garantie de ressources en élevant progressivement l'Allocation aux adultes handicapés.**
- **Nous définir un soutien et des droits spécifiques aux aidants familiaux** : continuité des droits sociaux avec possibilité de prendre des congés, formations, développement des solutions de répit comme l'accueil temporaire.
- **Pour lutter contre les préjugés, nous réaliserons des campagnes de sensibilisation auprès du grand public.**